



**Pour diffusion immédiate**

## Communiqué

### 7 nouveaux projets sont acceptés au Fonds du Pacte rural de La Nouvelle-Beauce

**Ville de Sainte-Marie, le 4 juillet 2012.** - La Municipalité régionale de comté (MRC) et le Centre local de développement (CLD) de La Nouvelle-Beauce sont heureux d'annoncer que le conseil de la MRC a retenu 7 nouveaux projets dans le cadre du Fonds du Pacte rural. Au total, ces 7 projets généreront des investissements de plus de 3,3 millions de dollars en Nouvelle-Beauce.

Les projets acceptés sont les suivants :

<b>Projets</b>	<b>Promoteurs</b>	<b>Montant</b>
Circuit du patrimoine bâti de Vallée-Jonction	Comité culturel de Vallée-Jonction	2 000 \$
Parc inter-générations dans le Développement de la Rivière à Saint-Bernard	Municipalité de Saint-Bernard	16 000 \$
Amélioration du terrain de pétanque de Scott	FADOQ de Scott	8 000 \$
Acquisition de terrain aux fins de parc	Municipalité de Saint-Isidore	8 000 \$
Aménagement du Parc Albanel	Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon	6 000 \$
Soins de santé 1 <sup>ère</sup> ligne en Nouvelle-Beauce, phase construction	Le Centre médical de La Nouvelle-Beauce	200 000 \$
L'immigration en Nouvelle-Beauce, un facteur de développement	CAIDI Beauce-Nord	18 000 \$

## **Politique nationale de la ruralité**

Rappelons que le Pacte rural est une enveloppe financière provinciale de 213 M \$ qui provient de la Politique nationale de la ruralité (PNR), laquelle a été renouvelée pour sept ans, soit jusqu'en 2014. Cette Politique vise l'amélioration de la qualité de vie en milieu rural. En ce qui a trait au territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce, l'enveloppe globale du Pacte rural 2007-2014 est de 2 035 451,67 \$ pour la durée de la Politique. À ce jour, les retombées générées par les projets dépassent les 41 millions de dollars.

Il sera à nouveau possible de déposer des projets dans le cadre du Pacte rural au cours des prochains mois. La prochaine et dernière date de dépôt de projets a été fixée au 19 octobre 2012.

Pour plus d'informations concernant la Politique nationale de la ruralité ou le Pacte rural, les personnes intéressées peuvent consulter le site [www.nouvellebeauce.com](http://www.nouvellebeauce.com) à la rubrique « aide financière » ou contacter Valérie Larose au CLD de La Nouvelle-Beauce au 418-386-1608, poste 207.

- 30 -

### **Source :**

Valérie Larose  
Agente de développement rural  
CLD de La Nouvelle-Beauce

### **Pour information :**

Richard Lehoux, préfet  
MRC de La Nouvelle-Beauce  
Tél. : 418-387-3444